

La République

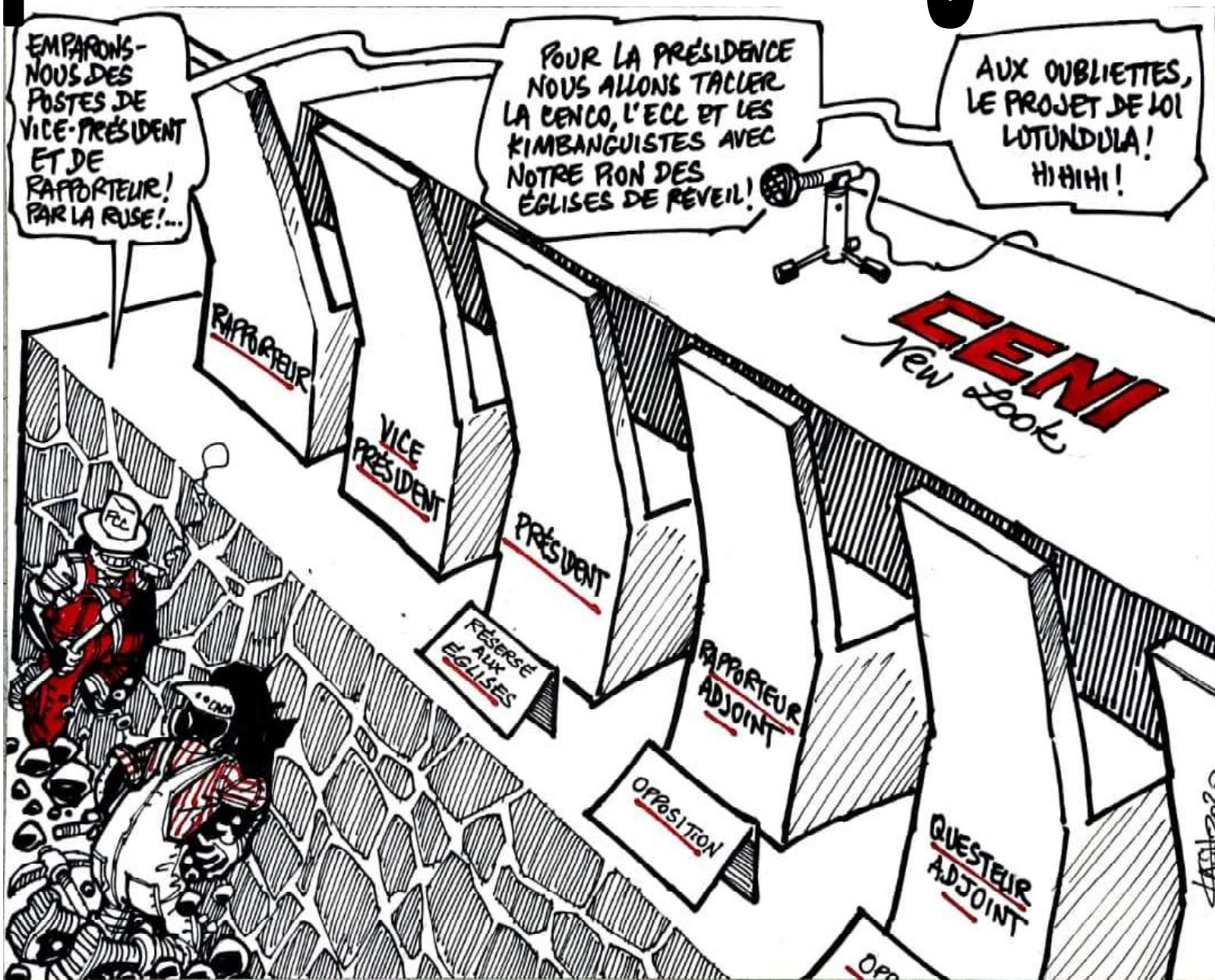
Quotidien d'information générale - Série III n° **1056** Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Nouvelle Ceni : les églises catholique, protestante et kimbanguiste noyautées



Sauf changement de dernière minute

**Félix
Tshisekedi
ce matin
à
Goma**

(Lire en page 7)

**Le Ministre de l'Intérieur en
visite d'inspection dans les
ports privés à Kinshasa**

(Lire en page 12)

Linafoot D1

**TP Mazembe
accroché
par Blessing**

(Lire en page 11)

Lufu

L'IGF découvre un système d'évasion fiscale !

Dans sa ronde dans la province du Kongo Central, Victor Batubenga et la délégation des inspecteurs provinciaux commis à l'encadrement des régies financières ont découvert une pratique qui facilite l'évasion fiscale à Lufu, zone frontalière à l'Angola. « Bilanga », c'est de ce phénomène qu'il s'agit, fait perdre à l'État congolais des milliers des recettes.

Le numéro deux de l'Inspection générale des finances (IGF) a remarqué que tout au long de la rivière qui sépare la RDC de l'Angola, des jeunes gens ont créé des manœuvres pour faire passer frauduleusement les marchandises sans que le service douanier ne s'en aperçoive. Face à cette situation nuisant à l'économie nationale, Victor Batubenga promet de frapper.

Raison pour laquelle, Victor Batubenga s'est préoccupé particulièrement de ce phénomène « bilanga ».

Ce qui va permettre, à coup sûr, à l'IGF de mieux assurer sa mission d'encadrement des régies



financières et permettre à l'État congolais de renflouer sa caisse et respecter les circuits des finances publiques tel que souhaité. Ce qui est étonnant est que ces jeunes facilitent le passage des marchandises dans la voie illégale et en présence des agents de la Direction générale de migration (DGM) et de la police.

Devant l'équipe de Victor Batubenga, le chef du bureau de la Direction générale de douanes et accises (DGDA) confirme que la fraude est fréquente à Lufu. Pour

preuve, il avoue avoir réalisé plus de 250 procès verbaux (PV) en moins d'une année et a salué le mécanisme de contrôle instauré par l'IGF pour bloquer le fonctionnement des fossoyeurs des finances publiques.

Un système qui, du reste, a permis à Jules Alingete et son cabinet d'accroître les recettes du domaine public à 20 % au mois de septembre 2020 améliorant ainsi le solde évalué à 87 milliards de dollars américains.

Rachidi Mabandu

Kinshasa

Gentiny Ngobila renvoie les Kulunas à Kaniama-Kasese faire l'agriculture

La police provinciale de Kinshasa a, ce vendredi 2 septembre 2020, présentée au gouverneur de la ville Gentiny Ngobila, le commissaire provincial de la police le général Sylvano Kasongo et autres

personnalités urbaines, environ 812 inciviques communément appelés Kuluna qui sèment la désolation dans la capitale congolaise parmi lesquels on pouvait compter quelques policiers.

Le gouverneur de la ville a dans sa prise de parole, tenu à réitérer ses félicitations à la police qui abat un travail de titan, ce, avec le soutien de la population pour avoir mis la main sur ses semeurs de troubles dans un dynamisme, un professionnalisme et dans un état esprit républicain ».

ne pas libérer ses kulunas, et aussi, « ceux qui seront arrêté très prochainement, iront également faire le champ au Katanga comme l'a dit le chef de l'État, puisque trop c'est trop, il faut que les décisions sévères soient prises », insiste-t-il.

À la police, « de prendre le devant et d'aller aux attentes et préoccupations des kinoises et kinois, de prendre son leadership pour collaborer avec la population, ainsi la confiance sera partagée entre les deux (police et population) pour vaincre le phénomène



Le numéro 1 de la capitale congolaise a appelé la population à ménager des efforts pour accompagner la police à traquer les inciviques, car, ces derniers « violent, volent, blessent et tuent des milliers de paisibles citoyens. Gentiny Ngobila qui en appelle à la rigueur de la loi a indiqué que les coupables iront en prison pour une longue durée, voir plusieurs années », indique-t-il.

Par ailleurs, « ceux qui auront à écoper d'une peine réduite, iront faire l'agriculture à Kaniama-Kasese dans le Haut-Katanga » poursuit le gouverneur de Kinshasa, avant d'interpeller la police à

Kuluna » renchérit G. Ngobila.

Faisant d'une pierre deux coup, le gouverneur de la ville de Kinshasa appelle la police à veiller à l'application de l'arrêté interdisant la vente d'eau en sachet et mettre la main sur les vendeurs.

Il appelle la population à accompagner cette campagne, car, selon lui, « les sachets nuisent à l'environnement et rend la terre infertile, également imperméable ». Ainsi, il demande à la population, « d'alerter la police si elle trouve des vendeurs d'eau en sachet ».

Junior Ika

Ituri

La police interpelle et libère des ouvriers d'un exploitant d'or

Quarante-huit personnes soupçonnées d'appartenir à un mouvement insurrectionnel interpellées la nuit de vendredi à samedi 3 octobre 2020, par la Police nationale congolaise (PNC) à Biakato-centre dans le territoire de Mambasa (Ituri), ont été libérées sans condition, après avoir passé une journée au cachot de la police.

Ces personnes dont l'âge varie en majorité entre vingt et trente ans proviennent pour certains de Bunia, Djugu, en Ituri et pour d'autres de Beni au Nord-Kivu.

Selon la police, elles ont été recrutées par un exploitant d'or et transportées le jeudi dernier dans un camion de marque FUSO en destination de Komanda, Luna, Beni en passant par Mangina.

D'après la même source, arrivé à Biakato dans le territoire de Mambasa dans la soirée de vendredi, ces hommes avec des iden-

tités douteuses ont été tout d'abord interceptés par la population qui voulait les lyncher. Ils ont eu la vie sauve grâce à l'intervention de la police.

Les services de sécurités affirment dimanche 4 octobre, les avoir auditionnés pour connaître la raison de leur présence au chef-lieu de la chefferie de Babila Babombi. Il a été constaté après enquête que ces hommes étaient en ordre avec les documents autorisant leur déplacement jusqu'à Lwemba, délivrés par la commune de Mbutia à Bunia.

Telle est la raison de leur libération indique que la police. Une version qui ne convainc pas l'Organisation de défense des droits de l'homme CRDH. Cette structure exige d'autres enquêtes plus approfondies pour faire selon elle éclater la vérité autour du déplacement qu'elle qualifie de suspect de ces personnes.

Sud-Kivu

Un militaire tue trois personnes à Minembwe



Les FARDC en patrouille dans l'Est de la RDC. Photo MONUC/Marie Frechon

Un militaire du 123ème bataillon, basé à Minembwe dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu), a ouvert le feu sur cinq personnes dans la nuit du 1er au 2 octobre faisant trois morts et deux blessés. Selon l'armée, qui annonce cet incident par un communiqué publié vendredi 2 octobre, le meurtrier est aux arrêts et mis à la disposition de la justice militaire pour répondre de ses actes.

« Y a un militaire discipliné du 123ème bataillon de réaction rapide basé à Minembwe qui a ouvert le feu sur cinq personnes, trois sont décédées sur place. Parmi les trois qui sont décédées, il y a un militaire, son compagnon d'armes, et deux civils ont été blessés et suivent les soins dans un hôpital de la place », a annoncé le capitaine Kasereka, porte-parole du sec-

teur opérationnel Sokola 2 sud/Sud-Kivu.

Jusque-là, selon lui, les enquêtes sont en cours, mais le présumé meurtrier a été appréhendé et mis à la disposition de la justice. Celle-ci va déterminer le pourquoi et dans quelles circonstances ce drame est arrivé.

Le capitaine Kasereka assure cependant que cet incident fait partie des cas isolés et appelle la population à continuer de faire confiance à l'armée : « Nous présentons nos condoléances les plus attristées à toutes ces familles des victimes, et nous rassurons à la population et à tous ceux qui nous suivent que les forces armées continueront à bien faire leur travail conformément à la constitution. Ce qui s'est passé ce sont des cas isolés et la population doit continuer à faire confiance à son armée. »

Dossier Minembwe

Ruberwa Maniwa attendu à l'Assemblée nationale

Le ministre d'État en charge de la décentralisation et réformes institutionnelles, Azarias Ruberwa vient d'être interpellé à l'Assemblée nationale tout juste après avoir installé le bourgmestre de la commune de Minembwe dans la province du Sud-Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo.

D'après l'initiateur de cette motion, Muhindo Nzangi, l'homme d'Etat est interpellé afin de venir

permettre à la représentation nationale de bien comprendre la question.

«(...) Il est allé installer un bourgmestre d'une commune rurale à Minembwe dans la province du Sud-Kivu. Nous ne comprenons pas pourquoi de manière particulière, il ne s'intéresse qu'à installer la commune rurale de Minembwe», s'interroge le député Muhindo Nzangi sur Top Congo en parlant de 270 communes qui doi-

vent être installées dans tout le pays.

Selon lui, la démarche du ministre Ruberwa est une intervention particulière qui menace, à son avis,

l'unité et l'intégrité du pays. »Ce pays vit des velléités de balkanisation depuis très longtemps», déplore cet élu du peuple.

Défense nationale

Jean-Paul Tshimanga

Ngoy Mukena interpellé à l'Assemblée Nationale



Ngoy Mukena, ministre de la Défense en RDC. Ph. Tiers

Le ministre de la Défense Nationale, Aimé Ngoy Mukena vient d'être saisi par le député national Claude Misare Mugomberwa pour s'expliquer au sujet de sa participation à la cérémonie d'installation du bourgmestre de la commune rurale de Minembwe en province du Sud-Kivu située au Nord-Est de la République Démo-

cratique du Congo.

Selon l'auteur de la question écrite dont la lettre de transmission a été envoyée à la présidente de l'Assemblée Nationale, Jeannine Mabunda Lioko, Aimé Ngoy Mukena devra éclairer la lanterne des élus sur les réelles motivations de sa mission alors qu'en sa qualité de ministre de la défense, il ne devrait pas installer cette autorité municipale.

Il faut rappeler que l'installation du bourgmestre de cette commune a créé une vive tension au sein de la communauté congolaise.

Le ministre de la décentralisation, Azarias Ruberwa Maniwa a, lui aussi été interpellé par la représentation nationale sur le même sujet. Mais dans une interview accordée à la radio Top Congo, le porte-parole du Gouvernement central a affirmé que son collègue était en droit de le faire conformément à la loi vu que Minembwe était devenu une commune depuis 2013.

José-Junior Owawa

Delly Sesanga:

«L'installation des communes rurales, de Minembwe ou autres, est un détournement de la loi et une corruption des règles»



Le député Delly Sesanga Hipungu a réagi, le dimanche 4 octobre, à l'installation de la commune de Minembwe. L'élu de Luiza dans la province du Kasai-central parle d'un «détournement» de la loi et une «corruption» des règles. Il estime que le gouvernement avait à la suite du sénat, relevé que la création des communes rurales violait la loi.

« L'installation des communes rurales de Minembwe ou autre est un détournement de la loi et une corruption des règles. Le gouvernement à la suite du Sénat avait relevé la violation de la loi dans la création de ces communes», écrit-il sur son compte Twitter.

Pour avoir conduit les travaux de la loi sur les entités territoriales décentralisées, il trouve la création de ces communes injustifiée.

«J'ai dirigé les travaux de la loi sur des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) : rien ne le justifie», ajoute-t-il.

Le lundi 28 septembre dernier, sur instruction du ministre de la décen-

tralisation et réformes institutionnelles, le ministre provinciale de l'intérieur de la province du Sud-Kivu avait procédé à l'installation du bourgmestre de la commune de Minembwe en territoire de Fizi.

C'était en présence d'une forte délégation, composée essentiellement du ministre de la défense et des anciens combattants, M. Aimé Ngoy Mukena, son collègue de la décentralisation, M. Azarias Ruberwa, du chef d'État-major général de l'armée, le général Célestin Mbala, du gouverneur du Sud-Kivu, M. Théo Ngwabidje, ainsi que des députés nationaux parmi lesquels des membres de la commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale.

À ce sujet, le député Muhindo Nzangi Butondo a déposé une interpellation contre le ministre d'État, ministre de la décentralisation et réformes institutionnelles Azarias Ruberwa au bureau de la chambre basse du parlement.

Berith Yakitenge

Republique Démocratique du Congo
ASSEMBLEE NATIONALE
3^{ème} Législature de la 3^{ème} République
Honorables MISARE MUGOMBERWA Claude
Député National
(+243) 99 06 39 977- 85 26 65 601

Kinshasa, 02 Octobre 2020

Transmis copie pour information à :
Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre, Chef du Gouvernement
à Kinshasa/Gombe

N/R : 13/AN/MMC/DN/2020

Concerne : Question écrite sur votre mission officielle au Sud-Kivu.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la défense et anciens combattants à Kinshasa/Ngaliema

Excellence Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions des articles 100 et 138 de la Constitution, des articles 168, 169 et 179 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, j'ai l'honneur de venir auprès de votre haute autorité pour l'objet repris en marge.

En effet, au mois de septembre 2020, vous avez effectué une mission officielle dans les différentes Provinces de notre pays en l'occurrence la Province du Sud-Kivu et spécialement à Minembwe, Territoire de Fizi où plusieurs dégâts en vies humaines et en matériels furent enregistrés à la suite des affrontements entre les différents groupes armés locaux et étrangers.

La population de la Province du Sud-Kivu, victime de l'insécurité persistante depuis plusieurs années attendait de votre présence, le lancement des opérations militaires de grandes envergures afin de traquer tous les groupes armés locaux et étrangers en réponse pratique aux recommandations de l'Assemblée nationale sur l'insécurité persistante dans les hauts plateaux d'Uvira, Fizi et Mwenga.

C'est pourquoi, je voudrais que vous apportiez des éléments de réponses aux questions ci-après :

1. Quel a été l'objet officiel de votre mission effectuée à Minembwe ?
2. Pourquoi aviez-vous installé les animateurs de la Commune de Minembwe alors que cela ne relève pas de la compétence de votre ministère ?

Je vous salue très respectueusement
Je vous salue très respectueusement
Ministre, de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments patriotiques.

SHOT ON S15
16MP DUAL CAMERA

Honorable MISARE MUGOMBERWA Claude

Gabriel Kyungu

Un plan des conflits ethniques au Katanga monté pour déstabiliser Tshisekedi



Photo d'illustration /droits tiers

Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza, président national de l'Union des Nationalistes et Fédéralistes du Congo (UNAFEC) a alerté, ce samedi 3 octobre 2020, sur un plan qu'il attribue au Front commun pour le Congo (FCC) afin de créer des conflits inter ethniques dans la région du Katanga avec comme finalité de déstabiliser le pouvoir de Félix Tshisekedi.

Une mise au point qui intervient au moment où le Haut-Katanga a fait face à une incursion des miliciens séparatistes Bakata Katanga.

« L'objectif du Front commun pour le Congo (FCC), c'est de créer des massacres inter ethniques dans la région du Katanga, et mettre cela à l'actif du chef de l'Etat Félix Tshisekedi. Ce conflit

Katangais-Kasaïen est un véritable montage du laboratoire FCC, une distraction pour leur permettre de rentrer au pouvoir. D'ailleurs, parmi ces jeunes tués, il n'y a aucun enfant d'un ministre ni de député FCC » a dit Gabriel Kyungu wa Kumwanza lors d'un meeting public animé à la place de la digue, située dans la commune de la Kenya.

L'allié de Félix Tshisekedi dans la région du Katanga a expliqué qu'il va continuer à s'opposer au retour du Front commun pour le Congo au pouvoir .

« Si le FCC rentre au pouvoir, c'est également le retour de la souffrance du peuple congolais, ce sont les souffrances, la sorcellerie, la mort et tous les maux qui ont rongé le pays durant 18 ans du régime passé » a-t-il ajouté lors de cette matinée politique.

José Mukendi

Insécurité au Nord-Kivu

Le Chef de l'Etat consulte des chefs coutumiers

Le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a reçu le samedi au Palais de la Nation une importante délégation des chefs coutumiers représentant toutes les sensibilités du Nord-Kivu, dans le cadre de la lutte contre l'insécurité qui prévaut dans cette partie orientale de la République Démocratique du Congo.

Conduite par l'Honorable Mwami Sandoli Shabani Mukokasenge, cette délégation des autorités traditionnelles a présenté l'état de la question sécuritaire et proposé au Chef de l'Etat leurs pistes de solution.

Le Premier d'entre les Congolais a accordé une attention particulière aux desiderata de ses interlocuteurs et leur a réitéré sa détermination de rétablir la paix dans cette partie du pays, quel qu'en soit le prix.

Il a aussi signifié aux notables kivutiens qu'il fera le déplacement de la province du Nord-Kivu dans



les prochains jours afin d'y poursuivre son engagement de pacification nationale.

Cette annonce a fait la joie des Chefs coutumiers qui à leur tour ont réitéré leur loyauté au Chef de l'Etat. Ils ont promis de lui apporter tout l'appui nécessaire afin de réussir cette mission. « La province reste mobilisée depuis plusieurs semaines pour réserver un accueil chaleureux au Chef de l'Etat », ont-ils indiqué.

Signalons que le Chef de l'Etat qui ne lésine pas sur les moyens pour rétablir une paix durable au pays, a pris l'option d'employer aussi une dialectique avec les acteurs sociaux de premier rang, en plus des efforts militaires déployés. **ACP**

Gouvernement

Cap sur la création rapide d'entreprises



Lors du 51ème conseil des ministres, qu'il a présidé par visioconférence vendredi 2 octobre, Félix Tshisekedi a instruit le gouvernement à se pencher sur la restructuration du Guichet unique de création d'entreprise en établissement public. Il s'agit de mettre fin au retard dans le processus de création entreprises en RDC.

Durant sa communication, le chef de l'Etat relevé les difficultés d'ordre opérationnel que rencontre le Guichet unique de création d'entreprise auprès de différents services de l'Etat. Il s'agit en l'occurrence de ceux qui interviennent dans le fonctionnement du guichet, et dont l'absence ou la non-implication empêche le fonctionnement optimum de ce service.

Cette situation entraine le retard à suivre les implications de la réforme apportée par la création de ce service. Ainsi les mi-

nistres concernés ont été invités à s'impliquer pour faciliter le processus de la création rapide et simple des entreprises en RDC.

Les fonctionnaires retraités

Pour ce qui est de la situation des agents de carrière de l'Etat visés par les décisions de mise à la retraite, de révocation ou de non-promotion par différentes commissions, Félix Tshisekedi a relevé que des erreurs ont été décelées dans les dossiers de certains agents.

Voilà pourquoi, la ministre de la Fonction publique a été instruite d'effectuer des vérifications et d'apporter au cabinet du Chef de l'Etat des précisions, en vue de certifier les données fournies dans les dossiers de chaque agent concerné.

Kongo Central

La crise s'accroît : Matusila destitué par 25 des 41 députés provinciaux !



Vingt-cinq députés provinciaux proches du gouverneur Atou Matubua ont déchu vendredi 2 octobre 2020 Pierre Anatole Matusila et Edmond Luzolo Iwa Nganga, respectivement président et vice-président de l'assemblée provinciale du Kongo-Central. Radio Okapi/ph. Nana Pluriche Mambu

Vingt-cinq députés provinciaux proches du gouverneur Atou Matubua ont déchu vendredi 2 octobre Pierre Anatole Matusila et Edmond Luzolo Iwa Nganga, respectivement président et vice-président de l'assemblée provinciale du Kongo-Central, pour, selon eux, abandon de poste sans raison valable le 30 septembre dernier, jour de la rentrée parlementaire. M. Matusila affirme que ce qu'ont décidé ces élus est « nul et non avenue. »

Les vingt-cinq députés provinciaux ont voté pour la déchéance de leur président à l'issue d'une plénière présidée par Joseph Nsalambi, ancien rapporteur déjà invalidé à

la plénière du 24 décembre dernier à l'hôtel Bilolo de Matadi, pour son auto-exclusion de son parti politique RECO.

Le fait de sanctionner par un communiqué l'ouverture de la session parlementaire du 30 septembre dernier ne viole ni une disposition légale, ni le règlement intérieur de l'assemblée provinciale du Kongo-Central, s'est justifié Pierre Anatole Matusila.

Ce dernier estime que ce que font les députés provinciaux proches du gouverneur « est nul et non avenue » ; car, selon lui, seul lui le président du bureau a le pouvoir de convoquer une plénière.

Sylvestre Ilunga appelé à matérialiser la mutation du GUCE en établissement public



Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a, au cours de la 51^{ème} réunion du Conseil des ministres, fait part aux membres du gouvernement des difficultés d'ordre opérationnel que rencontre le Guichet unique de création d'entreprise (GUCE) auprès de différents services de l'État, intervenant dans son fonctionnement.

Ainsi, le GUCE sera muté en établissement public à caractère administratif et technique, jouissant de la personnalité juridique, en vue de faire face aux impératifs de célérité dans le domaine des affaires.

« Pour résoudre cette problématique, les ministres dont les services interviennent

dans le processus de création d'entreprise ont été invités à prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour consolider davantage la synergie avec le GUCE en vue de permettre que la création rapide et simple des entreprises soit une réalité permanente dans notre pays », a rapporté le porte-parole du gouvernement, David-Jolino Makelele.

Le premier ministre a été invité à matérialiser la mutation du GUCE en établissement public en signant le décret y relatif dont le projet a été adopté à la 29^{ème} réunion du Conseil des ministres.

Reagan Ndoti

«100.000 tonnes de ciment gris importées de Brazzaville étaient destinées au marché intérieur de la RDC»



Au cours d'un entretien avec la presse dans son cabinet de travail le jeudi 1^{er} octobre 2020, le ministre du commerce extérieur, Jean Lucien Bussa s'est expliqué au sujet de l'affaire dont il est accusé d'aitouffer les opérateurs économiques pour avoir autorisé en début du mois de septembre dernier, l'importation de 100.000 tonnes de ciment gris du Congo-Brazzaville pour la RDC.

Jean-Lucien Bussa a rappelé qu'il s'agissait d'une dérogation à la mesure de restriction visant les importations du ciment gris et de clinker dans la partie Ouest de la République Démocratique du Congo.

Ce ministre a précisé également que ce quota est annuel et peut être amélioré en fonction de l'évolution de la situation économique interne.

« Les marchandises susvisées ont transité par Kinshasa et ont été destinées à répondre au besoin d'approvisionnement du marché intérieur de la RDC, en particulier le Grand Equateur, le Grand Kasai et la Grande province Orientale », a précisé le ministre du Commerce Extérieur.

Selon Jean Lucien Bussa, il est la personne la mieux placée dans la protection des entreprises locales.

A cet effet, le ministre Jean-Lucien

Bussa poursuit en affirmant que le commerce transfrontalier ne représente pas 20% de recettes de douanes et accises en RDC, citant notamment l'Afrique du Sud et l'Angola comme les rares pays qui rapportent un peu d'argent au pays dans le cadre du commerce transfrontalier.

Devant la presse, Jean-Lucien Bussa a affirmé que les recettes les plus importantes que la RDC réalise proviennent essentiellement de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe.

D'après lui, la RDC est dépendante des recettes qui viennent de ses frontières. « Il faut que nous reconsidérons ce que nous avons comme recettes », a estimé ce membre du gouvernement Ilunga.

Pour clôturer, Jean-Lucien Bussa a affirmé que la RDC est capable de rentrer dans les marchés des pays africains avec des produits qu'elle a. « Il faut créer de la valeur ajoutée de nos produits au niveau intérieur », a-t-il insisté.

A titre de rappel, la décision de Jean-Lucien Bussa d'autoriser l'importation de cette quantité de ciment a été dénoncée par les cimentiers locaux. Ils estiment qu'il s'agit d'une concurrence déloyale.

Winnie Imana

Fin septembre

Les recettes de l'État en augmentation de 20%

C'est le résultat de la politique d'encadrement des régies financières menée par l'Inspection générale des finances (IGF). La preuve, les recettes de l'État connaissent une augmentation de l'ordre de 20 % au mois de septembre 2020.

Les données fournies par la cellule de communication du comité Alingete indiquent que les principales régies financières « sont petit à petit libérées de pesanteurs négatives » après que l'IGF ait mené des enquêtes visant à mieux canaliser les deniers publics. D'après la même source, le Trésor public en RDC n'a pas enregistré un déficit public au 30 septembre 2020. En revanche, l'économie nationale peut se contenter d'un solde positif de 87 milliards de francs congolais réalisés durant ladite période.

A l'IGF, Jules Alingete et ses collaborateurs soutiennent que « les efforts seront faits de manière à ce que le Trésor public soit capable de payer les salaires, les frais de fonctionnement et de dégager un surplus affecté aux projets de la République



». Des visées qui cadrent bien avec les ambitions du Président de la République. Lui qui, malgré qu'il n'est pas totalement satisfait de son bilan à la tête du pays, a tout de même cité les avancées effectuées dans l'encadrement des recettes parmi les points positifs de son mandat

Quitte à l'Inspecteur général des finances de maintenir le cap dans son action pour gagner le pari d'éviter à la RDC les détournements et les gaspillages des deniers publics comme ce fut le cas sous Kabila fils.

Rachidi Mabandu

Marché de change

Le Franc congolais bien stable



Le Franc congolais est resté stable sur le marché de change, au cours de la semaine du 28 septembre au 04 octobre 2020 par rapport à la semaine du 21 au 27 septembre de la même année, en se négociant à 2000 FC sur le marché parallèle et à près de 1.962 FC à l'indicatif pour un dollar américain, a constaté samedi l'ACP sur les différents marchés des changes.

Depuis le 18 septembre, la situation économique de la RDC a connu une embellie grâce à la reprise économique par la vente des matières premières, notamment le cuivre et le cobalt créant ainsi une stabilité du cadre macroéconomique.

Cette situation est attestée par le conseil des ministres du vendredi 03 octobre 2020 qui a tablé sur la période du 17 au 24 septembre 2020.

« La situation macroéconomique en République démocratique du Congo demeure marquée par la poursuite de la stabilité de la monnaie nationale sur les marchés des changes ainsi que celui sur des biens et services au cours de la même période », a dit le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC) qui était l'invité du gouvernement audit conseil des ministres.

Au 18 septembre, les réserves de change se situaient à 730,77 millions USD, représentant deux semaines et 6 jours d'importation des biens et services sur ressources propres renseigne la Banque centrale du Congo.

Ces réserves de change étaient à 834,52 millions USD, une semaine aupara-

vant, soit le 11 septembre 2020, et à 809,37 millions USD au 28 août 2020.

Depuis le début de l'année 2020, les réserves de change avaient connu un pic, en avril à hauteur de 980,16 millions USD à la suite de l'appui du FMI de 363 millions USD dont une partie a été injectée dans les réserves internationales.

Confrontée aux difficultés consécutives à la COVID 19, l'économie de la République Démocratique du Congo, comme tous les autres pays du monde, a subi des chocs qui ont porté un préjudice sur la croissance économique tirée du début de l'année 2020.

Les dernières estimations de la croissance économique sur base des données à fin juin de l'année en cours, renseigne une contraction de l'économie congolaise de -1,7% moins importante que celle estimée en mars de -2,4%.

Cette amélioration est tirée par la croissance dans le secteur minier, dopée par la hausse des cours mondiaux et une forte production à la suite du confinement des travailleurs dans les sites miniers. Il s'agit également du calice de la paix fumé entre la République populaire de Chine et les Etats-Unis d'Amérique en ce qui concerne les rapports commerciaux.

Actuellement, avec la poursuite des investissements dans le secteur productif, notamment l'agriculture et l'énergie, le pays est sur la voie de la diversification économique en vue de lutter contre la pauvreté, indique-t-on. ACP

KWILU**Plus de 200 têtes d'érosion menacent la ville de Kikwit**

Deux cent-trois (203) têtes d'érosion menacent la ville de Kikwit, dans la province du Kwilu, a alerté dimanche 4 octobre, le député provincial Papy Mitete. Cet élu de Kikwit fait savoir que cette situation est due au manque de drainage des eaux de pluies.

Il indique que la situation est presque générale dans tous les coins de la ville. La route nationale N° 1 est menacée de coupure au PK 523 et le pont Kwilu aussi est en danger, alerte-t-il. Selon Papy Mitete, si l'on n'y prend garde, la ville de Kikwit va disparaître dans cinq ans à cause de cette situation. Il en appelle aux autorités provinciales et nationales pour trouver des solutions idoines.

Ces têtes d'érosions qui avancent à pas de géant menacent la ville de Kikwit. Le député provincial Papy Mitete qui alerte indique que la route nationale N° 1 est menacée de coupure à la place PK 523 dans la commune de Nzinda à cause des érosions.

Le pont Kwilu est aussi en danger suite aux eaux de pluie qui proviennent du quartier Kanzombi qui du reste est déjà coupé du reste de la ville. Pour Papy Mitete, la situation est effrayante et grave dans plusieurs coins de la ville.

Cet élu de Kikwit alerte que si l'on n'y prend garde, la ville de Kikwit va disparaître d'ici 5 ans à cause de non prise en charge des eaux de pluies qui occasionnent ces érosions. Cet état des choses l'inquiète au plus haut niveau, voilà pourquoi il en appelle à la responsabilité du gouvernement tant central que provincial du Kwilu.

«Nous en appelons au sens très élevé du premier ministre, du premier ministre qui est le garant des institutions, puis au gouvernement provincial d'intervenir chacun à ce qui le concerne. Parce que la route nationale N° 1 est sous la responsabilité du gouvernement national, nous attendons l'intervention de l'office des routes pour qu'on puisse élaguer toutes ces érosions, mais à l'interne dans la ville, nous demandons au gouverneur de la province d'instruire son ministre des ITPR pour prendre des dispositions idoines pour sauver cette ville», a affirmé le député Mitete.

Papy Mitete indique qu'à cause de ces érosions, la route principale qui mène vers les frontières de l'Angola est impraticable, conséquence, les gros véhicules commencent à dévier dans le cimetière où ont été enterrés les victimes d'Ebola.

KASAÏ-ORIENTAL**Monnayage des visites : feu à la prison centrale de Mbuji-Mayi**

Des troubles ont été enregistrés jeudi 1er octobre aux environs de la prison centrale de Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental. Les pensionnaires de cette maison carcérale se sont soulevés pour dénoncer le monnayage des visites par les policiers commis à la garde. Ils demandent 3 à 5 000 Francs congolais (près de 2,5 USD) à chaque visiteur qui amène la nourriture à un détenu. Le monnayage des visites à la prison centrale de Mbuji-Mayi, n'est pas un sujet d'actualité, affirment certaines organisations de défense des droits de l'homme.

La même source affirme que certains visiteurs en ont déjà payé les frais suite au manque d'argent à donner aux policiers commis à la garde de cette maison carcérale. D'autres visiteurs sont déjà rentrés avec la nourriture destinée aux amis ou membres de la famille détenus à la prison faute d'argent à donner aux policiers.

D'après les autorités pénitentiaires, les troubles du jeudi 1er octobre ont été

occasionnés par la rupture des stocks de la ration alimentaire depuis bientôt 4 jours. Un membre de famille qui est venu avec la nourriture à remettre à son frère détenu s'est vu refuser l'entrée parce qu'il n'avait pas payé au policier de l'argent. Il est retourné avec sa nourriture.

La nouvelle est parvenue aux autres policiers, relatent les autorités pénitentiaires qui ne précisent pas de quelle manière l'information a circulé.

Informés, les détenus se sont mis en colère contre les gardiens. Ils leur ont jetés des projectiles, à partir de la prison centrale. Les débris du mur qui séparait le pavillon des enfants en conflit avec la loi des détenus adultes ont servi de pierres aux détenus.

Le policier qui s'est livré au monnayage des visites a été arrêté et conduit au commissariat provincial de la PNC.

Les autorités pénitentiaires affirment que le calme est revenu à la prison centrale.

NORD-KIVU**Affrontements entre deux miliciens à Liboyo : 9 morts !**

Le bilan des affrontements du jeudi 1er octobre entre le groupe armé Congo Ebebi et la Résistance nationale lumumbiste (RNL) dans le secteur de Bapere, territoire de Lubero (Nord-Kivu) est passé de six à neuf morts, rapportent des sources locales.

Plusieurs autres blessés ont été enregistrés, dont deux blessés par balles dans le rang de Dragon, s'y trouve une fille de 18 ans dont l'état de santé reste critique, ajoutent ces sources.

Selon la société civile locale, parmi les huit éléments du groupe Congo Ebebi de Dragon faits prisonniers par la RNL de Mille Tours par Seconde, trois ont été exécutés. Pour le reste, quatre mineurs ont été re-

laxés et un élément toujours en captivité.

Cette structure citoyenne ajoute que la plupart des fidèles de Dragon sont arrivés à Njiapanda jeudi, après avoir été dispersés lors de l'attaque, créant ainsi la panique au sein de la population.

Le fonctionnaire délégué du gouverneur dans la zone précise que plus de 30 éléments de Dragon sont installés à l'Institut de Ndjiapanda.

Cette situation préoccupe le préfet de l'école, Monga Mabanga Julio, vu que l'année scolaire pointe à l'horizon. Il plaide pour une intervention urgente du gouvernement, en vue d'éviter de nouvelles exactions de ces Mai-Mai sur les populations civiles.

BENI**Déplacement massif des habitants après le massacre de 7 civils à Mamove**

Psychose pendant toute la journée de ce samedi 03 octobre 2020, au sein de la population de la localité de Bakila-Bakiku dans le groupement de Batangi-Mbau en territoire de Beni au Nord-Kivu.

Selon Kinos Katuo, président de la société civile locale, cette situation se produit après la nouvelle incursion des rebelles ADF dans cette agglomération où 7 civils ont été tués et deux autres blessés.

La même source indique à 7SUR7.CD que les habitants de cette localité ont fui ce lieu et certains se sont dirigés dans des endroits sécurisés.

« Je vous informe que nous sommes maintenant dans l'inquiétude. La population vide depuis le matin de ce samedi Mamove et ses environs. C'est une psychose qui règne maintenant ici. Les uns se dirigent à Oicha chef-lieu du territoire et les autres prennent la direction de la province de l'Ituri », a-t-il

précisé. Ce cadre de la société civile ajoute que les forces de l'ordre sont en train de poursuivre les ennemis qui continuent d'endosser la population de ce coin.

Contactée par 7SUR7.CD, Rosette Kavula, administratrice adjointe du territoire en charge des finances a rassuré que la situation est sous contrôle des forces armées de la RDC.

« Que la population reste tranquille. Nous suivons la situation de près avec nos militaires, la menace rebelle s'éloigne déjà du milieu attaqué », a-t-elle dit.

Il sied de noter que, pour décrier la persistance des massacres dans cette région 6 ans après, le groupe de pression Véranda Mutsanga est descendu dans la rue ce même samedi pour appeler les autorités à prendre la question des tueries à Beni en main.

Bantou Kapanza Son depuis Beni

Michelle Bachelet dénonce l'ampleur massive et continue des violences sexuelles liées au conflit

La Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet a dénoncé, vendredi à Genève, la poursuite des violences sexuelles « à grande échelle liées aux conflits » en République démocratique du Congo (RDC), regrettant que pratiquement tous les auteurs de ces crimes soient toujours en liberté.

Selon le rapport présenté devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, les violences sexuelles liées aux conflits restent étendues, avec 1.376 victimes dont 31% étaient attribuables à des acteurs étatiques.

La province du Nord-Kivu a été la plus touchée, concentrant 40% des cas documentés durant la période examinée. Le document explique, en grande partie, ce fort taux par les confrontations entre groupes armés rivaux dans les territoires de Masisi, de Nyiragongo, de Rutshuru et de Walikale, ainsi que dans les zones limitrophes du parc des Virunga.

Les Forces armées de la RDC ont été les principaux auteurs des violences sexuelles liées aux conflits commises dans le territoire de Beni, dans le cadre d'opérations en cours contre les rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF).

De plus, près de 20% des cas documentés par les équipes de l'ONU durant la période examinée ont eu lieu dans le Sud-Kivu, où le territoire de Fizi a été le plus touché. Les principaux auteurs de violences sexuelles dans cette province étaient des combattants de groupes armés à majorité twa, Raïa Mutomboki et divers groupes Mai-Mai.

Les groupes armés largement responsables de la hausse considérable des abus enregistrés

Devant le Conseil des droits de l'homme, Mme Bachelet a d'ailleurs regretté que le docteur Denis Mukwege ait été victime de menaces.

« Suite à une série de menaces, la MONUSCO protège à nouveau le Dr Denis Mukwege - qui a vraisemblablement été pris



La Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, à Kinshasa, le 27/01/2020, lors d'une interview au studio de Radio Okapi/Ph. John Bompengo

pour cible en raison de ses appels à mettre fin à l'impunité dont jouit depuis longtemps le pays pour les graves violations des droits de l'homme, y compris les violences sexuelles contre les femmes et les filles dans le contexte du conflit », a déclaré Mme Bachelet.

D'une manière générale, ses services continuent à observer des menaces contre les défenseurs des droits de l'homme, les membres de la société civile et les journalistes, des détentions arbitraires et des actes de harcèlement. Il s'agit généralement d'abus signalés principalement au niveau provincial.

Selon la cheffe des droits de l'homme, les groupes armés sont largement responsables de la hausse considérable des violations et des abus enregistrés.

Pour la période de rapport précédant le 30 mai 2019, les services de Mme Bachelet ont enregistré une moyenne de 548 violations par mois. Au cours de la période correspondante en 2019-2020, ce chiffre est passé à une moyenne mensuelle de 613 incidents. Ces abus ont encore augmenté en juin et juillet 2020, avec une moyenne mensuelle de 704 violations.

« La conséquence directe de ce climat de violence, de destruction et de peur, quelque 5,5 millions de Congolais ont été déplacés à l'intérieur du pays, et au moins

922.000 personnes ont fui vers d'autres pays africains », a détaillé Mme Bachelet.

« Comme le montre le rapport, l'impact des conflits armés sur la population de la RDC est profond et ne cesse de croître », a-t-elle ajouté.

La situation au Kasai a peu évolué sur le terrain

Plus largement, plusieurs rapports signalent « des incidents qui peuvent constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ».

Les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri sont particulièrement touchées par les conflits, mais la violence a également continué au Maniema, au Kasai, au Kasai central et au Tanganyika.

De son côté, le Président de l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai a déclaré que la situation avait peu évolué sur le terrain.

Selon Bacre Waly Ndiaye, la région continue de subir des crises socio-politiques avec en plus, des crises entre les communautés qui font de nombreuses victimes et d'importants mouvements de déplacés. A ces crises, viennent s'ajouter les milliers de congolais contrainsts de quitter l'Angola. Cette crise humanitaire est un risque pour la sécurité et la jouissance des droits de l'homme au Kasai, a prévenu M. Ndiaye.

L'Expert a noté des améliorations dans la lutte contre l'impunité. Le procès pour les assassinats des deux employés de l'ONU ne risque pas de se terminer tant il subsiste de nombreuses zones d'ombres.

« Pour clôturer ce chapitre, le procès des présumés assassins des deux Experts des Nations Unies Zaida Catalan et Michael Sharp ne semble pas prêt de se terminer tant plusieurs zones d'ombres persistent et la disparition des accompagnateurs congolais reste toujours non élucidée », a fait valoir M. Ndiaye.

L'Etat congolais entend poursuivre le combat contre l'impunité

D'une manière générale, « le chantier reste vaste au Kasai où nous sommes loin de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Conseil ».

L'expert indépendant onusien a ainsi rappelé que ce chantier est aussi vaste ailleurs au Congo et notamment à l'Est du pays qui mérite aussi un suivi et un accompagnement, comme envisagé sur le plan de l'expertise en science et technique anthropologique.

Dans ces conditions, le défi de la lutte contre l'impunité ne pourra pas être relevé sans une aide substantielle de l'aide internationale. Une aide qui ne pourra pas se faire sans la coopération des Congolais, a-t-il conclu.

Présent à Genève, le Ministre congolais des droits humains a détaillé les mesures prises par Kinshasa sur le plan de lutte contre l'impunité, contre les crimes graves.

Selon Andre Lite Asebea, l'Etat congolais entend poursuivre ce combat jusqu'à réduire « drastiquement le taux de ce genre de travers avec le renforcement du rôle du pouvoir judiciaire et l'amélioration des conditions de travail de son personnel ».

« Il sied de mentionner le fait que sur le premier aspect, la justice militaire continue à marquer des points avec des condamnations exemplaires », a affirmé le ministre.

S'agissant de la situation au Kasai, il a évoqué « une évolution positive ». « Nombreux des présumés coupables ont été appréhendés à la suite des commissions rogatoires exécutées par la justice militaire dans le cadre des enquêtes sur l'assassinat des experts de l'ONU et leurs accompagnateurs congolais dont on n'a pas toujours des nouvelles », a-t-il déclaré.

Sur ces aspects, la justice congolaise a émis le vœu de continuer à bénéficier de l'assistance de l'expertise de l'ONU conformément à la résolution 2641 du Conseil des droits de l'homme.

Avec ONU Info

Sincères remerciements de la famille à tous

Biographie

Né, SHAHAMIR Dieudonné, le 09 mars 1948 à Bukavu, de père SHAHAMIR et de mère Christine MAYAZA.

Il fut ses études primaires et secondaires chez les frères Maristes à Kisangani.

Très jeune, il s'engagea dans le secourisme à la Croix Rouge Kisangani, puis à la Police Nationale où il occupera différentes fonctions à l'inspection générale de la Police Nationale.

Il poursuivra ses études supérieures en Droit, option criminologie à l'Académie de la Police, qui l'amena dans la Gendarmerie Nationale où il occupera différentes fonctions de commandement et fut nommé conseiller en transmission à la maison civile du chef de l'Etat feu le Marechal Mobutu.

Il prendra sa retraite au grade de Colonel dans les forces Armées. Nonobstant sa carrière sous le drapeau national, il fonda dans les années 70, son entreprise qui en 1993 sera dénommée « ULTRASONIC » où il sera le représentant de plusieurs marques en matériels de télécom, telles que Motorola, Sansui etc.

L'illustre disparu laisse treize enfants et plusieurs petits-fils.

Programme

Vendredi 02 Octobre

Recueillement dans la concession SHABANI, Réf. : bâtiment Congoweb TV sise avenue des Huileries n°7576. ((Entre le centre des handicapés et avenue Mont des Arts)

Samedi 03 Octobre

LEVÉE DU CORPS ET ENTERREMENT

- | | |
|-------|---|
| 09h00 | : Mise en bière et levée de la dépouille à la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire pour la Paroisse notre Dame de Fatima Gombe sur Avenue Tombalbaye (Référence RATELESCO) |
| 10h00 | : Messe d'Action des Grâces, Asoutes et dépôts des gerbes des fleurs |
| 12h00 | : Départ pour le Cimetière Nécropole entre Ciel et Terre |
| 17h00 | : Bain de consolation à la concession SHABANI Réf. : bâtiment Congoweb TV ((Entre le centre des handicapés et avenue Mont des Arts). |

Fin de programme des funérailles.

Contact : +243 822 824 379

Le génocide au travers de souvenirs d'enfants

Par Colette Braeckman

Hélène Dumas fait partie de ce que l'on appelle les « jeunes historiens » du Rwanda. Arrivée dans le pays bien après les faits, cette nouvelle génération a appris la langue, cheminé dans les collines plus que dans les bureaux de la capitale, écouté des récits de vie et de mort captés au ras du sol. L'auteur du très remarqué « Génocide au village » (Editions La Découverte) a découvert, en 2016, des cahiers d'écoliers perdus au milieu de la documentation diverse que la Commission nationale de lutte contre le génocide avait empliée pêle-mêle dans des armoires et des cartons. Il s'agissait d'un document unique en son genre : deux mille feuillets sur lesquels, douze ans après le génocide, cent cinq orphelins s'étaient livrés à un exercice douloureux, à la demande de l'Association des veuves du génocide (Avega) A l'époque des faits, l'âge moyen de



étaient caché lâchaient les chiens pour accélérer la traque.

Ces enfants là n'ont pas raconté leur vie dans la perspective d'un procès ; leur récit n'avait d'autre finalité que se souvenir de la réalité rwandaise d'avant le génocide, remonter le fil de cette haine qui soudain submergea toute la population et rendit

les enfants se souviennent de ces groupes d' « igitero », des voisins soudain emplis de haine qui déferlaient en criant, et « assénaient des coups de bâton ou de massue comme s'ils découpaient un serpent... Papa a été coupé en morceaux comme un régime de bananes et quand la nuit est tombée, ils l'avaient achevé. » Les enfants ont aussi été frappés par le vol des vaches familiales, soudain appelées « vos choses » et dévorées le soir même dans une sorte de fête barbare. Les récits racontent les chiens qui pistaient, qui traquaient jusque dans les marécages et l'écriture est tellement précise que l'on croit entendre les clameurs qui accompagnaient les mises à mort.

Ces évocations sont glaçantes, car la parole des enfants n'a pas été filtrée, elle n'est pas livrée devant un tribunal, elle n'a pas d'autre finalité que le souvenir.

Sans circonlocutions, les jeunes scripteurs ont décrit une haine à l'état brut, qui entendait détruire les garçons perçus comme de futurs combattants, saccager les filles par le viol, détruire les organes reproducteurs, afin que les matrices ne portent plus de futurs ennemis. Exceptionnels et bouleversants, ces témoignages ont été recueillis au ras du sol, au plus près de la souffrance et de la

cruauté. Ils n'ont été ni mis en scène ni interprétés et les enfants, équitables, racontent aussi les sauvetages, les actes de solidarité, et la difficulté de vivre dans « le temps d'après ». Un temps étrange où les bourreaux se retrouvent à vivre aux côtés de leurs victimes d'hier, où s'organisent les commémorations, où les tribunaux gacaca se mettent en place tandis que se pose, lancinante, la question des dépouilles des disparus.

« Où avez-vous jeté les corps ? » A cette interrogation obsédante, les voisins tardent souvent à répondre et lorsqu'ils guident les survivants vers les fossés ou les latrines où se décomposent les corps suppliciés, ces révélations sont quelquefois livrées comme monnaie d'échange, dans l'espoir d'obtenir la clémence du tribunal populaire.

Une seule conclusion s'impose : ce livre est l'un des plus bouleversants qu'il nous ait été donné de lire à propos du génocide des Tutsis du Rwanda.

Seules des plumes d'enfant pouvaient avoir la force d'aller aussi loin dans l'évocation de ce que les adultes préfèrent appeler l'innommable ou l'indicible.

Hélène Dumas, Sans ciel ni terre, paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)

Editions La Découverte



ces jeunes scripteurs se situait entre huit et douze ans, dont une majorité de filles. Avec l'aide de deux rescapés, Hélène Dumas entreprit donc de traduire ces textes, qui décrivent le génocide au travers de regards d'enfants.

Au fil de ces souvenirs soigneusement rédigés mais où la douleur est livrée à l'état brut, on ne retrouve ni polémique ni politique. Rien d'autre que, lancinantes au fil des pages, la brûlure de la perte, la douleur de la trahison. Car ces récits d'enfants commencent presque tous par une évocation du monde d'avant. Un monde où entre voisins on se fréquentait et s'entraidait. Un monde qui soudain bascula, où ceux avec lesquels on partageait le lait étaient soudain ceux-là même qui vous dénonçaient, vous traquaient, dépouillaient votre mère de ses vêtements et dans les marais où vous

si efficace l'œuvre de mort. C'est ainsi qu'avec précision, les enfants racontent comment le « marquage ethnique » s'imposait à l'école où les instituteurs méticuleux demandaient aux élèves de se présenter en fonction de leur ethnie, corrigeant sévèrement ceux qui tentaient de tricher et de se faire inscrire dans une autre colonne. Très vite, les jeunes apprenaient comment distinguer un Tutsi (« très grand, mince, avec un long nez, sans beaucoup de force et aimant le lait... »), les premiers sobriquets fusaient « inzoka » le serpent, ou « Rusumbansika » (« tellement grand qu'il dépasse les murs de la maison »). Ceux qui étaient ainsi désignés savaient déjà qu'ils n'auraient aucune chance de réussir l'examen national et de trouver place dans l'enseignement secondaire.

Quant à la mémoire des massacres, elle est d'un réalisme saisissant



SOMMET EUROPEEN/OCTOBRE

Les Européens solidaires de la Grèce et de Chypre face à la Turquie

De notre correspondant permanent auprès de l'Union Européenne

La crise en Méditerranée orientale opposant la Turquie aux deux Etats membres de l'Union Européenne (la Grèce et la République de Chypre) a dominé les débats au cours du sommet européen qui s'est achevé le week-end dernier. Les dirigeants européens redoutent les conséquences de ces tensions dans cette région proche. Et dans une certaine mesure, ils sont préoccupés par leur rapport avec la Turquie, pays membre de l'Otan. Provoquées par la prospection de gaz en Méditerranée orientale par la Turquie et surtout dans la Zone Economique Exclusive (ZEE) revendiquée par la Grèce, ces tensions, si elles ne s'arrêtent pas à temps, peuvent menacer la stabilité de cette partie du monde. Déjà, les actions de la Turquie en Méditerranée ont sonné l'alerte.

La solidarité à l'égard de la Grèce et de la République de Chypre, a été le mantra du Président du Conseil européen, de Charles Michel et d'autres dirigeants européens. Dans leur communication, le 2 octobre dernier, lors de la clôture du sommet, « la volonté de donner la chance au dialogue politique est affirmée, mais nous accordons notre soutien à la Grèce et à la Chypre ; la Turquie doit cesser des activités unilatérales qui vont à l'encontre du droit international », a souligné Charles Michel.



Charles Michel et Recep Tayyip Erdogan

L'Europe s'aligne ainsi sur la position dure face à la Turquie adoptée dès le début par la France. On se souvient de la crise des nerfs entre Paris et Ankara et les diatribes du président Recep Tayyip Erdogan à l'endroit de France et de son président, Emmanuel Macron. En l'occurrence, il a dit Macron : « ne cherchez pas querelle à la Turquie ». Dans les conclusions du sommet, on peut citer par exemple ceci : « Le Conseil Européen a exprimé une nouvelle fois sa pleine solidarité avec la Grèce et Chypre dont la souveraineté et les droits souverains doivent être respectés ». Par ailleurs, l'Union européenne encourage les négociations de bonne foi et dans le respect du droit international sous les auspices des Nations unies et le règlement global de la question chypriote en vertu des résolutions

550 et 789. L'Union Européenne n'écarter pas la possibilité de recourir à d'autres moyens dont les sanctions si la situation ne venait pas à évoluer.

Sans se prononcer sur les responsabilités de la guerre entre Azerbaïdjan et l'Arménie, toujours sur le chapitre diplomatique, les dirigeants européens, du bout des lèvres, en ont appelé à la fin des hostilités. Et sans plus...

Mais, ils ont, au contraire, condamné « la violence inacceptable dont font l'usage les autorités biélorusses à l'encontre de manifestants pacifiques ainsi que les actes d'intimidations et les arrestations et détentions arbitraires à la suite de la présidentielle. » L'Union européenne ne reconnaît pas les résultats de celle-ci.

Jean Boole Ekumbaki

CORONAVIRUS EN BELGIQUE

Le taux de tests positifs en forte hausse

Avec plus de 3000 détectations de cas rapportées en 24 heures, les contaminations au nouveau coronavirus semblent bien repartir à la hausse en Belgique.

Même si la définition de "cas" a changé a fortement évolué depuis mars-avril (à l'époque, on ne testait que les malades, tandis qu'aujourd'hui de nombreux cas positifs sont asymptomatiques), il faut noter que c'est le plus important nombre de cas rapportés en 24 heures depuis le début de l'épidémie chez nous.

Et ce n'est pas lié à une augmentation des tests: leur nombre est au contraire en légère baisse (-2% comparé à la semaine précédente). Par contre le taux de positivité est désormais supérieur à 6%, alors qu'il était de 4,7% il y a une semaine.

Le virus circule donc de plus en plus dans notre pays, mais ce chiffre cache d'importantes disparités régionales: c'est à Bruxelles que l'on constate le plus haut taux de positivité, avec près de 12% de tests positifs, un taux comparable à ce qui s'observe actuellement en France et en Espagne. Derrière, ce sont les provinces de Liège (8,8%) et Namur (7,4%) qui affichent le plus haut taux de positivité. En Wallonie, il n'y a finalement qu'au Luxembourg qu'on reste en-dessous de la moyenne nationale, avec 4,8% de tests positifs, puisqu'en Hainaut, le taux de positivité est de 6,5%, et en Brabant wallon, il est de 7%. Un chiffre qui pourrait notamment s'expliquer dans la jeune province par l'important taux de contamination parmi les étudiants. Le nombre de nou-

velles contaminations y est toutefois en légère baisse par rapport à la semaine précédente.

Au cours de la période s'étalant du 24 au 30 septembre, 253.747 tests ont été effectués, soit une moyenne journalière de 36.250 dépistages. Mais là aussi il y a d'importantes disparités. Alors qu'on effectuait 2425 tests pour 100.000 habitants à Bruxelles (soit 29.548 au total), il n'y en a eu que 1741 pour 100.000 habitants en province de Namur (soit 8630 tests), et 1806 par habitant en Hainaut (soit 24.330 tests), les deux provinces où l'on teste le moins.

Ce qui montre que le taux de positivité n'est pas en lien direct avec le nombre de tests, mais en partie avec la stratégie de testing, et surtout avec la réelle circulation du virus.

RTBF

Covid-19 : depuis son bureau à l'hôpital

Donald Trump assure qu'il «commence à aller bien»

"Je pense que je serai bientôt de retour et j'ai hâte de finir la campagne comme je l'ai commencée", a affirmé le président américain dans une vidéo sur Twitter.

Il espère être "bientôt de retour". Positif au Covid-19 et hospitalisé depuis vendredi, le président américain, Donald Trump, a dit, samedi 3 octobre, dans la soirée, qu'il allait "beaucoup mieux" mais que les jours à venir représenteraient "le vrai test" pour lui.

"Je suis venu ici, je n'allais pas très bien", a-t-il affirmé, assis à une table, en veste mais sans cravate, dans une vidéo de quatre minutes diffusée sur Twitter. "Je me sens beaucoup mieux maintenant, nous travaillons dur pour que je me remette tout à fait. Je pense que je serai bientôt de retour et j'ai hâte de finir la campagne comme je l'ai commencée."

"Je commence à aller bien", a ajouté le candidat républicain, tout en précisant: "On ne sait pas pour la période des tout prochains jours, je suppose que c'est ça le vrai test, donc nous verrons ce qui se passera au cours des prochains jours."

Les médecins "prudemment optimistes"

Le médecin personnel de Donald Trump a ensuite précisé que son patient n'était "pas encore tiré d'affaire" mais que l'équipe médicale était "prudemment optimiste". "L'état du président Trump continue à



bien évoluer, il a fait des progrès substantiels depuis le diagnostic", a dit le docteur Sean Conley, dans un bulletin diffusé samedi soir.

Le chef de cabinet du président, Mark Meadows, a reconnu, samedi, que les médecins du dirigeant avaient été "très préoccupés" par son état de santé initial, notamment une chute du niveau d'oxygène, mais que son état s'était ensuite beaucoup amélioré.

La campagne électorale a été bouleversée par l'hospitalisation. Les déplacements de Donald Trump ont été annulés et son directeur de campagne a lui aussi été contaminé. L'incertitude plane sur les prochains débats télévisés, notamment celui censé opposer leurs colistiers, le vice-président Mike Pence et la sénatrice démocrate Kamala Harris, mercredi. De son côté, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, va écourter son voyage en Asie la semaine prochaine, en annulant ses étapes en Mongolie et en Corée du Sud, qui étaient prévues mercredi et jeudi.

AFP / France TV Info

Trump atteint de Covid-19: le Pasteur TB Joshua indique l'avoir prédit



Le président des Etats-Unis et sa femme ont été tous testés positifs à la Covid-19. Suite à l'annonce, des réactions fusent de partout. Après l'OMS, Vladimir Poutine, Barack Obama ou encore Muhammadu Buhari, c'est au tour du prophète de la Synagogue Church of All Nations (SCOAN), Temitope Balogun Joshua. Dans un post sur sa page Facebook, le pasteur

confie avoir prédit ce drame, il y a quatre ans. « Il y a quatre ans, le 6 novembre 2016 – juste avant l'élection du président américain Donald Trump, j'avais annoncé qu'il serait frappé par un grand malheur », a laissé lire le prophète.

Le pasteur a, en rappelant sa prédiction, déclaré ce qui suit : « Je veux partager avec vous ce que j'ai vu, il y a 10 jours. J'ai vu le nouveau président américain. Le nouveau président sera confronté à des défis sur de nombreuses questions, y compris l'adoption de projets de loi... En résumé, je peux voir que le bateau du nouveau président va être secoué. Lorsque vous êtes à l'intérieur du bateau et que le bateau est secoué, l'eau y est troublée... ».

Côte d'Ivoire

Alassane Ouattara promet une hausse du prix du cacao à un mois de la présidentielle



Le président ivoirien Alassane Ouattara annonce une forte hausse du prix du cacao payé aux planteurs. A un mois de la présidentielle, le chef de l'Etat promet un retour à 1000 francs CFA le kilo, soit le même prix qu'en 2015.

«Nous avons décidé d'augmenter le prix de 825 à 1.000 francs CFA», a déclaré le président Alassane Ouattara à Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne, à l'ouverture des Journées nationales du cacao et du chocolat. A la manifestation annuelle, qui ouvre la saison de la récolte, les planteurs présents ont acclamé le chef de l'Etat.

Avec ce montant de 1.000 francs CFA (1,52 euro) par kilo pour la récolte 2020-2021, le prix du cacao «bord champ», payé aux planteurs, fixé chaque année par le gouvernement, est en hausse de 21% par rapport à la saison précédente.

Cette augmentation correspond au «différentiel de revenu décent» (DRD), la prime de 400 dollars par tonne (soit 224 FCFA par kilo) négociée avec les multinationales du cacao et du chocolat pour améliorer les revenus des planteurs à partir de cette saison, note un expert du secteur. «C'est nécessaire mais pas suffisant pour que les planteurs vivent décemment», explique-t-il.

«C'est juste pour vivre. On aurait voulu 1.200 FCFA» a commenté un planteur, N'Dri Kouao. «C'est un progrès, mais ce n'est pas suffisant pour vivre. Il faudrait 1.400 ou 1.500 FCFA pour s'en sortir», a abondé le président du Syndicat national agricole pour le progrès en Côte d'Ivoire, Moussa Koné.

Ce prix de 1.000 FCFA par kilo pour la Côte d'Ivoire, qui produit plus de 40% du cacao mondial, est équivalent à celui annoncé la semaine dernière par le Ghana voisin, qui en produit environ 20%. Depuis l'an dernier, les deux pays d'Afrique de l'Ouest se concertent pour tenter de faire monter le prix de l'«or brun» sur les marchés mondiaux.

A un mois du scrutin

«Notre stratégie commune permet aujourd'hui de mieux défendre les intérêts de nos producteurs au niveau international», a estimé le président Alassane

Ouattara.

«Si le Ghana et la Côte d'Ivoire restent ensemble, le DRD existera toujours», a déclaré Joseph Boahen Aidoo, directeur du Cocobod, l'organisme étatique qui gère la filière cacao au Ghana.

Ce montant de 1.000 FCFA est un retour au prix de 2015, lors de la dernière présidentielle. Il avait atteint le prix record de 1.100 FCFA en 2016, année de référendum constitutionnel. Les prix avaient ensuite été tirés à la baisse par l'effondrement du cours mondial.

Cette forte hausse du prix du cacao survient à un mois de l'élection présidentielle du 31 octobre, dans un contexte politique tendu. Des violences pré-électorales ont déjà fait une quinzaine de morts en août, et l'opposition a appelé la population à la «désobéissance civile».

La cérémonie de Yamoussoukro a quasiment été transformée en réunion politique pour le candidat Alassane Ouattara, qui brigue un troisième mandat, en dépit de la Constitution ivoirienne.

«Allez partout dans vos villages pour annoncer la bonne nouvelle de la candidature du président Ouattara». «Le président a fait beaucoup pour vous, en retour vous avez envers lui un devoir de reconnaissance», a déclaré le ministre de l'Agriculture Kobenan Kouassi Adjoumani, suscitant des réactions mitigées dans l'assistance, applaudissements comme rires.

«Vous pouvez compter sur moi», a lancé Alassane Ouattara aux planteurs, assurant que le prix de 1.000 FCFA correspondait à un soutien de 355 milliards FCFA (541 millions d'euros) de l'Etat en leur faveur.

La récolte de cacao 2020-2021 devrait rester au même niveau élevé que l'an dernier, avec 2,1 millions de tonnes, selon les prévisions de l'Organisation internationale du cacao, si des troubles politiques ne la perturbent pas. La consommation mondiale de cacao a en revanche été affectée par la crise du coronavirus, tirant les prix des marchés à la baisse.

Le cacao est stratégique en Côte d'Ivoire: il représente 10% à 15% du PIB, près de 40% des recettes d'exportation et fait vivre cinq à six millions de personnes, soit un cinquième de la population, selon la Banque Mondiale.

TV5MONDE avec AFP

Présidentielle en Guinée

Alpha Condé bloque le matériel de campagne de Cellou Dalein Diallo

Le matériel en question tourne autour d'une valeur de plusieurs dizaines de millions FCFA. Il est composé de trois conteneurs comportant de tee-shirts, de casquettes et de drapelets à l'effigie du candidat. Alors que la présidentielle en Guinée doit se tenir le 18 octobre 2020, ce lot de matériels de campagne de l'opposant Cellou Dalein Diallo a été bloqué à la frontière Guinée-Sénégal par le président Alpha Condé.

Il importe de souligner que le Jeudi 1er octobre dernier, Amnesty international a rendu public un rapport qui n'épargne pas les autorités guinéennes. Ledit document pointe « la répression des manifestations en Guinée. En particulier celles contre la réforme constitutionnelle permettant au Président Alpha Condé de briguer un troisième mandat, a causé la mort d'au-moins 50 personnes en moins d'un an, près de deux semaines avant l'élection présidentielle ».

Le coup de grâce d'Amnesty international

L'ONG a indiqué que « le rapport intitulé *Marcher et mourir : Urgence de justice pour les victimes de la répression des manifestations en Guinée documente la responsabilité des forces de défense et de sécurité, associées parfois à des groupes de contre-manifestants, dans des homicides illégaux de manifestants et de passants entre octobre 2019 et juillet 2020* ».

Le même rapport fait « état de 200 blessés, d'arrestations et détentions arbitraires et au secret d'au-moins 70 personnes pendant la même période. Par peur de représailles, plusieurs blessés par balle ont fui leur domicile. Des autorités hospitalières ont aussi refusé d'accueillir les corps de victimes tuées lors de certaines manifestations ».

Au Mali, enfin la fin des sanctions économiques ?



Le vice-président de la transition, Assimi Goïta (à gauche), et le président de la transition malienne, Bah N'Daw, à Bamako, le 25 septembre 2020. PHOTO / MICHELE CATTANI / AFP

Il y a un mois et demi, alors qu'ils contraignaient Ibrahim Boubacar Keïta à démissionner de la présidence du Mali, les putschistes étaient acclamés dans les rues de Bamako. Mais désormais, les pensionnaires du camp militaire de Kati peuvent à leur tour entendre la grogne des Maliens. Alors que l'embargo économique imposé par la Cédéao (Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest) pèse en effet durement sur les ménages, l'opinion publique est de plus en plus mécontente.

Avait-elle encore le choix ? «La junte a en tout cas fini par céder» face à «la pression et la ténacité des chefs d'État de la Cédéao», écrit **Aujourd'hui au Faso**. La charte de la transition qui régira le pays pendant ces 18 prochains mois a circonscrit le poste de vice-président. Dans l'article 7, elle reformule que «le président de la Transition est secondé par un vice-président. Le vice-président est chargé des questions de défense et de sécurité», souligne le **Journal du Mali**.

Manigances des militaires

C'était le bras de fer principal de ces derniers jours. Les militaires avaient auparavant prévu que le numéro deux de l'État puisse assurer l'intérim du président en cas de défaillance ou d'empêchement de celui-ci, alors même que le poste de vice-président est occupé par le chef de la junte,

Assimi Goïta. Une disposition qui «donnait des insomnies à la Cédéao, qui craignait que la junte ne s'en serve pour refaire main basse sur une transition dans laquelle, elle joue déjà un rôle prééminent».

La méfiance à l'encontre des militaires est de mise, alors que les organisations internationales exigeaient qu'ils se tiennent à l'écart de la conduite du pays. «Assimi Goïta outrepassait-il ses missions ?», s'interroge **Le Serment du Mali**. Beaucoup se demandent si son ambition n'est pas de prendre le contrôle des actions du nouveau président de la transition, Bah N'Daw. «Certains observateurs ne digèrent pas le fait que le vice-président assiste aux audiences du président de la transition», souligne le journal. «Que manigance-t-il ?»

«La junte au pouvoir s'illustre par ses jeux troubles», poursuit **Info Matin** qui fait part de l'impatience des Maliens : Bientôt deux mois donc, après le coup d'État qui a chassé le président Ibrahim Boubacar Keita du pouvoir, c'est toujours le statu quo à Bamako : pas de gouvernement, les 2/3 du pays échappent toujours au contrôle des autorités, l'insécurité urbaine est à son comble et le pays demeure sous embargo de l'organisation communautaire de la Cédéao. C'est un véritable coup dur pour les finances publiques et le panier de la ménagère.»

Anna Sylvestre-Treiner (Courrier international)

Linafoot D1

L'AS VClub s'en sort bien face à Rangers: 3-1

Avec de la manière, l'AS VClub s'est imposée ce dimanche devant l'AC Rangers, en marge de la première journée de la Linafoot disputée au stade des martyrs. Les hommes de Florent Ibenge ont réussi à asseoir leur domination face aux académiciens envieux.

En tout début de rencontre, la nouvelle recrue, Macabi Lilepo allume la mèche dans une défense académicienne qui sombrait. Un but pour son premier match officiel avec le club Vert et Noir. Lilepo

sera imité à la 18ème minute par Jérémie Mumbere. Rangers est aux abois mais essaie de ressaisir en réduisant le score à la 40ème, pour maintenir le suspense.

Le match s'enflamme en seconde période, Rangers fonce, VClub est solide, ne laisse rien passer. L'enfant fétiche du club des Dauphins Noirs, Jean-Marc Makusu, entrera finalement en jeu, à la place de Fiston Mayele. Makusu sur le terrain est souvent synonyme d'un but pour VClub, et

la règle n'a pas changé cet après-midi. Dans les derniers instants du match, JMMM corse l'addition d'une tête imparable.

(3-1) score final, Vita Club s'impose pour son premier match de la saison et annonce la couleur pour le reste du parcours alors qu'à Lubumbashi, son rival direct, le TP Mazembe, a été tenu en échec par Blessing FC (0-0). L'ASV occupe provisoirement la première place du championnat.

Isaac B'ampendee

TP Mazembe accroché par Blessing

Le TP Mazembe recevait le FC Blessing pour le compte de la première journée de la saison 2020-21. A Kamalondo, les Corbeaux jouaient sans leurs fans et sous une haute sécurité policière qui s'assurait de l'effectivité du huis clos prônés par les autorités. Au terme d'un match à sens unique, Mazembe n'a pas su trouver l'ouverture face à des vaillants défenseurs de Bénis.

Pour sa première, Dragan Cvetkovic alignait Trésor Mputu, Isaac Tshibangu et Moustapha Kouyaté en attaque. Dès le coup d'envoi, le match s'annonçait être une série d'attaque défense. Mazembe gardait le ballon sans en faire grand chose. Christian Kouame ratait l'ouverture du score à la 28e minute sur corner sur une sauvetage in-extremis de Sera Ngondo. Avant la pause, Mazembe vivait une grosse frayeur suite à une mauvaise sortie de Sylvain Gbohuo finalement sans conséquence (0-0, 45e).

En deuxième période, Cvetkovic mettait du sang neuf pour tenter de déstabiliser son adversaire. Dix minutes après le début de la seconde période, Mputu et Ushindi sortaient pour laisser la place au nouveau



Gondry Sudi et à l'expérimenté Rainford Kalaba. Les Corbeaux se ruaient alors à l'attaque mais Blessing tenait bon.

Après l'heure de jeu, Patou Kabangu avait la balle de match mais il se mêlait les pinceaux dans le plat. Seul face au but après un centre de Benson Ochaya, Esaü marchait sur le ballon ratant la balle de but. Les hommes de

Jean-Claude Boloko subissaient sans rompre jusqu'au coup de siflet final à la 95e (0-0). Mazembe enregistre un match nul pour l'ouverture de la saison, Kamalondo sonnant creux. Quant à Blessing, le promu démarre en fanfare sa saison avec une performance louable contre le champion en titre.

Footrdc.com

Renaissance et Maniema Union offrent un spectacle pour l'ouverture de la saison

La Linafoot D1 faisait son retour pour le coup d'envoi de la saison 2020-21 ce vendredi 02 octobre 2020. Au Stade des martyrs, Renaissance du Congo recevait Maniema Union pour un match d'ouverture très attendu par les amateurs du football congolais. Au terme d'un spectacle de très haute qualité, Unionistes et Renais se sont quittés sur un très joli match nul de deux buts partout.

Il fallait être tôt devant sa télé pour ne pas rater le spectacle. Dès les premières minutes, Renaissance prenait le taureau par les cornes. Sur un coup-franc excentré obtenu dès la première action, Tambwe Mayala se chargeait de loger le cuir dans la lucarne de Donald Nze (3e, 1-0). Renaissance lâchait le ballon à son adversaire et Maniema Union en profitait pour revenir au score dès la 10e minute. Denis Likwela d'une reprise de volée imparable remettait les pendules à l'heure (1-1). Le ton était donné dès les 10 premières minutes.

Revigoré, Maniema Union sortait son meilleur football et mettait à mal son adversaire à chaque attaque. Sur une descente

dans la surface de réparation, Pepito Bahoso se trouvait fauché par les défenseurs de Renaissance, penalty logique sifflé dans la foulée par Jean-Jacques Ndala. Déjà buteur, Denis Likwela tentait de s'offrir un doublé mais voyait sa frappe arrêtée par le gardien renais. Avant la pause, Maxi Naengeli donnait l'avantage à Maniema Union, 2-1 dans le temps additionnel. Il s'offrait un petit festival avant d'enrouler le cuir pour le petit filet.

Au retour des vestiaires, Renaissance remettait le pied sur la balle. Sur un énième coup-franc obtenu, Tambwe Mayala déposait

le ballon sur la tête de Kimwaki Joël qui détournait astucieusement pour le 2-2 (62e). La tension devenait palpable et les deux équipes essayaient de marquer le troisième but pour s'offrir les trois points du match, sans succès. Maniema Union aura une dernière occasion pour l'emporter mais le tir de Ngimbi Mercey va finir sur le montant (79e). Score final 2-2 dans un match aussi spectaculaire qu'agréable. La 26e édition de la Linafoot démarre sur les chapeaux de roues. Tant mieux pour le spectacle.

Iragi Elisha

DCMP freiné par RCK : 1 - 1

Devant les Immaculés du Daring Club Motema Pembe (Dcmp), le Racing club de Kinshasa (RCK) vient d'arracher un nul de parité (2-2).

Joué au stade des martyrs de Kinshasa ce samedi 03 octobre, ce match a connu l'ouverture de score grâce à Mabiala à la 20ème pour le compte du RCK.

Quatre minutes plus tard,

Dark Kabangu obtient un penalty qu'il transformera pour égaliser (1-1). C'est une bonne première période avec un niveau technique élevée. Dans ses habitudes, Dark Kabangu est encore décisif sur le centre millimétré de Enock Mangindula et son coup de tête est parfait (2-1). Et le citron intervient.

La deuxième partie du match n'a pas été du tout facile de par et

Florent Ibenge courtisé par Mamelody Sundowns

Technicien international congolais, Florent Ibenge est courtisé par un géant Sud-Africain, Mamelodi Sundowns.

Cette information est confirmée par plusieurs digne de foi qui font savoir que Mamelodi Sundowns s'est tourné vers l'entraîneur Congolais de l'AS Vita Club, Florent Ibenge.

Ceci intervient après le départ du coach Pitso Mosimane qui s'est engagé en faveur de la formation de Al Ahly de la Belgique, jeudi 01 octobre dernier.

Les mêmes sources renseignent que le surnommé «Android» pourrait être le remplaçant de Pitso Mosimane, qui a quitté vers l'Egypte après huit ans passés à la tête du club durant lesquels il a soulevé 14 titres dont une Ligue des champions en 2016.

Notons que le palmarès de Florent Ibenge, ancien sélectionneur des Léopards plaide en sa faveur mais d'autres noms sont également cités pour prendre en charge les Brésiliens d'Afrique.

Cedrick Sadiki Mbala

Le fisc espagnol rattrape Neymar, le «plus mauvais payeur» du pays



Espagne.

Selon *La Vanguardia*, qui relaie ce classement des mauvais payeurs, c'est la première fois que Neymar y figure. L'Auriverde, transféré du Barça au PSG à l'été 2017 pour la somme record de 222 millions d'euros, est la personnalité qui doit le plus d'argent à l'État espagnol, devant le businessman Agapito Garcia Sanchez avec une dette de 16 millions d'euros.

En juillet 2019, *Mundo Deportivo* avait révélé que le fisc espagnol enquêtait sur «Ney» depuis plusieurs mois. Il cherchait à établir si l'ancien Barcelonais, résident fiscal en Espagne en 2017, s'était acquitté des impôts dus au Trésor public. Le quotidien pro-catalan expliquait que l'organisme lui réclamait alors, déjà, la somme de 35 millions d'euros, correspondant à sa prime de prolongation au Barça et aux revenus liés à son transfert au PSG. À croire qu'il n'a toujours pas régularisé sa situation depuis.

AS Simba - JS Bazano, un duel soporifique !

Le stade Dominique Diur de la commune Manika à Kolwezi a accueilli son premier match de la Linafoot D1 cette saison. La rencontre a opposé l'Association Sportive Simba à la Jeunesse Sportive Groupe Bazano, deux clubs ambitieux cette saison. Sur le terrain, le spectacle n'a pas suivi. L'ennui a vite gagné les tribunes pour un match qui s'est soldé par un résultat nul et vierge.

Le duel entre Kamikazes et Guerriers était soporifique, les coups d'artifices ont manqué dans les deux camps, l'inspiration était rare. « Ce n'était pas un match de foot très beau à voir, on devrait plus contrôler le jeu », a laissé entendre Julio César Gomez, entraîneur de l'Association Sportive Simba Kamikaze.

Effectivement, le match n'était pas beau à voir, mais du côté des visiteurs, le plus important est le résultat à l'issue de cette rencontre. « Ce qui est important pour nous, on a bien commencé notre championnat. On n'a pas perdu, on a pas gagné. Certes, on avait en face l'équipe de Simba un adversaire de taille aussi », se réjouit José Mundeke, entraîneur de la Jeunesse Sportive Groupe Bazano.

Marco Emery Momo / Footrdc.com

Nouvelle Ceni : les églises catholique, protestante et kimbanguiste

Les élections de 2023 risquent d'être compromises par la coalition Fcc-Cach si l'on n'y prend garde ; et surtout si le peuple congolais cesse d'être vigilant. Ce cri d'alarme est lancé par un Congolais à travers une lettre ouverte à la presse nationale. Sous le sceau de l'anonymat, ce compatriote dénonce ce qui se trame comme complot au sein du comité de suivi de la coalition Fcc-Cach dont la composition a été renouvelée dernièrement par le nouveau président et son prédécesseur.

Comment est-il au courant de ce complot ? L'épistolier répond qu'il est lui-même membre du comité de suivi et que sa démarche consisterait à se délester du poids qui pèse sur sa conscience face au danger qui guette la Rd-Congo et le processus démocratique.

mocratique.

« En réalité, les Fcc-Cach tiennent à s'assurer une mainmise totale et sans partage sur tout l'ensemble du processus électoral », écrit notre dénonciateur qui prévient que « dans une telle configuration, il est absolument inutile d'envisager la tenue de scrutins avec un minimum de crédibilité ». Sa crainte, certes fondée, est de voir la Ceni nouvelle version offrir à l'opinion, particulièrement au peuple congolais des résultats dictés par la coalition Fcc-Cach.

De quoi s'agit-il ? « Le comité auquel j'appartiens a levé l'option de torpiller la proposition de loi Lutundula inscrite au calendrier de l'Assemblée nationale pour lui substituer le partage des postes au bureau de la Ceni », laisse entendre l'auteur de la

lettre ouverte qui, en passant, rappelle que ledit partage des postes pourrait « vider ainsi de toute sa substance toute possibilité de mettre en place une structure crédible capable d'organiser les prochaines élections dans lesquelles notre peuple place tout son espoir ».

Il est hors de question, indique l'interlocuteur de la presse congolaise, de cautionner une nouvelle parodie d'élections. Selon lui, tout serait donc mis en place pour reproduire le scénario de 2018 qui a conduit notre pays et nos institutions à une caricature d'élections. Qu'est-ce à dire ? Le Fcc et le Cach ont beau se battre sur la place publique tels des chiffonniers, toutefois en secret, ils se seraient mis d'accord pour ne pas céder le pouvoir à un troisième larron.

Ils se seraient déjà répartis les postes de vice-président et de rapporteur, laissant à l'opposition les postes de questeur adjoint et de rapporteur adjoint.

Plus grave encore, renseigne notre source, les églises catholique, protestante et kimbanguiste sont dans le viseur du Fcc et du Cach dans la perspective des élections de 2023. Celles-ci seraient déjà infiltrées et noyautées. La coalition au pouvoir a décidé de « soudoyer les groupes de pasteurs renégats pour fragiliser l'église catholique, l'église protestante et l'église kimbanguiste afin de peser ainsi dans la désignation du président de la Ceni ».

En tout état de cause, l'on s'achemine lentement mais sûrement vers des jours encore plus sombres. Bis repetita, serait-on

Sauf changement de dernière minute

Félix Tshisekedi ce matin à Goma

Carly Nzanu Kasivita, gouverneur du Nord-Kivu, a confirmé hier dimanche 4 octobre 2020, l'arrivée ce matin du président de la République Félix Antoine Tshisekedi dans la ville de Goma. L'autorité provinciale a réuni la presse locale pour annoncer ce déplacement du chef de l'Etat dans la capitale provinciale du Nord-Kivu. Il a, par la même occasion, convié ses administrés à se mobiliser fortement pour réserver un accueil délirant au chef de Nation.

En rappel, ce déplacement du président de la République était programmé pour le 22 septembre dernier, avant d'être annulé à la dernière minute. En l'occasion, Félix Tshisekedi devrait rencontrer ses homologues burundais, ougandais, rwandais et tanzanien en vue d'échanger sur la situation sécuritaire dans la sous-région des Grands lacs. Mais ce rendez-vous ne pou-

vait tenir du fait, selon la version officielle, de la tenue, dans les instants immédiats, de l'Assemblée générale des Nations-Unies à laquelle devaient prendre part tous les chefs d'Etat concernés.

En dépit de cela, l'opinion avait retenu également la résurgence des dissensions parmi les participants du sommet de Goma. Assez franc, le président burundais Stanislas Ndayishimiye a signifié ne pas être prêt à partager la même table avec le président rwandais. Dans l'autre sens, il a préféré une réunion bilatérale avec son homologue de la RDC, question d'échanger sur certaines matières qui creusent leur divergence. Par la suite, le chef de l'Etat du Rwanda s'est prononcé pour un échange en visioconférence, plutôt que de faire le déplacement de Goma.

Pour son déplacement annoncé, Félix Tshisekedi va s'occuper essentiellement des

questions locales, singulièrement liées à l'insécurité permanente et récurrente dans cette province. Déjà, à Kinshasa, le chef de l'Etat avait conféré avec des autorités tradition-

nelles du Nord-Kivu avec qui il avait échangé sur les raisons de la crise persistante dans cette partie du territoire national.

LR

Selon ses avocats

L'état de santé de Jammal est alarmant !



Au cours d'une conférence de presse tenue hier dimanche 4 octobre 2020 à Kinshasa, les avocats de Samih Jammal ont, une fois de plus, plaidé pour que leur client bénéficie des soins de santé appropriés à l'extérieur du Centre Pénitentiaire de Rééducation de Kinshasa (CPRK), ex-prison de Makala, où il est incarcéré.

Jacqueline Lafront, Benjamin Grundler, Jamal Taleb, Éric Diamantis et François Artuphel, tous avocats au barreau de Paris, appellent à ce que Samih Jammal bénéficie du même traitement que Vital Kamerhe qui poursuit des soins en dehors de Makala.

« Nous ne pouvons que nous réjouir nous en tant qu'avocats que Vital Kamerhe s'il est souffrant ait fait l'objet d'une libération comme c'est le cas depuis un certain temps et qu'il puisse recevoir des soins appropriés. En revanche, ce que nous ne pouvons pas comprendre est qu'un homme de 83 ans qui est dans un état absolument alarmant ne bénéficie pas du même traitement qui s'impose. Nous demandons à ce que Monsieur Samih Jammal ait le droit au même traitement, un traitement qui est le seul compatible aux droits de l'homme. C'est-à-dire qu'il puisse être soigné parce qu'il

ne peut pas l'être là où il se trouve », ont-ils fait savoir.

Dans la foulée, les avocats de Samih Jammal alertent sur l'état de santé de leur client qui, disent-ils, est de plus en plus inquiétant et nécessite des soins appropriés en dehors de Makala.

« Son état se dégrade de jour en jour et nous sommes extrêmement inquiets. Nous ne sommes pas les seuls à l'être, même les médecins le sont », ont-ils ajouté.

Pour rappel, le patron de la société SAMIBO, Samih Jammal a été condamné le 20 juin dernier à payer 20 millions \$ de dommages et intérêts, et à 10 ans de prison pour blanchiment d'argent dans le cadre du procès du programme d'urgence de 100 jours du chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Plus d'une fois, les demandes de mise en liberté provisoire de Samih Jammal et de Vital Kamerhe, co-accusés dans le cadre dudit procès, ont été rejetées par la justice de la République Démocratique du Congo. Pendant ce temps, le procès en appel ne cesse de subir de nouveaux reports.

Jephthé Kitsita

Le Ministre de l'Intérieur en visite d'inspection dans les ports privés à Kinshasa

Le Vice Premier ministre, ministre de l'Intérieur sécurité et Affaires coutumières, Gilbert Kankonde Malamba, a effectué une visite d'inspection ce samedi 03 octobre 2020, dans les installations portuaires de la ville de Kinshasa en vue de palper du doigt les conditions de travail des usagers desdits ports.

C'est une première descente que le VPM Kankonde vient d'effectuer dans ces installations portuaires où il était accompagné du ministre des Transports et voies de communication.

Au port Ondika qui a constitué la première étape de cette visite, le patron de la Territoriale a reçu un accueil chaleureux et plusieurs commerçants sont venus exposés les conditions de travail et d'exploitation moins favorables dans ce secteur.

Très accessible et attentif face à leurs attentes, le VPM Kankonde a prêté l'oreille à cette population surtout pour une taxe communément appelée « Manutention » qui pèse lourdement sur les différentes transactions au profit des propriétaires de ports qui, souvent ne payent pas le droit qui revient au trésor public. « Le travail payé est souvent exécuté par d'autres personnes et en charge toujours des responsables des marchandises qui s'élève à un taux de 50% », a déclaré un des victimes de cette pratique.

Cette révélation a surpris ces deux membres du gouvernement.

Par conséquent, le Vice Premier ministre, ministre de l'Intérieur sécurité et Affaires coutumières, a martelé « qu'aucune taxe sans fondement ou soubassement légale sera perçue au dos de la population car, la manutention est la force du travail et non une opportunité pour se faire plein les poches sur la sueur des autres ».

Par ailleurs, le patron de la Territoriale a révélé qu'une mission ad-hoc et interministérielle sera mise sur pied pour apporter des solutions idoines à ces problèmes. Un autre port nommé privé visité se nomme « Dokolo ». Les deux délégués du gouvernement s'y sont livrés au même exercice, lequel vise à rassurer la population sur la régularisation et l'assainissement des ports privés afin qu'ils répondent aux normes et exigences de loi ainsi qu'à la vision du Chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

En outre, l'ordre a été donné par le Vice Premier ministre en charge de l'Intérieur et sécurité aux agents des services admis aux frontières et à ces ports notamment : la DGM, la DGDA, l'OCC ainsi que le service d'hygiène, à œuvrer sans tracasserie, dans le strict respect des libertés et droits fondamentaux humains. (avec ACP)